



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 17 avril 2025

DS 25-011
Conclusion d'une convention d'utilisation de
la salle de théâtre à ST CHRISTOPHE EN
BRIONNAIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2122-22,

Vu les statuts du SYDESL,

Vu la délibération n° CS 20-035 3° de délégation de pouvoir du Comité au Président,

Considérant le besoin du Syndicat en matière de location de salle pour l'organisation du Bureau et du Comité Syndical le 30 juin prochain,

Considérant la proposition de la Mairie de ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS.

DECIDE

Article 1^{er} D'accepter la convention d'utilisation de la salle de théâtre située à ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS, le lundi 30 juin 2025, de 8 h 30 à 17 h, pour un montant de 80 € proposée par :

MAIRIE DE ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS
82 Rue Grande Allée de Tenay

71800 ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Pour le Président empêché
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Hervé REYNAUD